



Ordonnance de télécom CRTC 2010-155

Ottawa, le 15 mars 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Saskatchewan Telecommunications	231	le 24 février 2010	le 15 mars 2010
	231A	le 4 mars 2010	
	231B	le 8 mars 2010	

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant: <http://www.crtc.gc.ca>.